

## Recours gracieux

Par mer, le 13/08/2012 à 20:17

Objet : recours hiérarchique contre la décision de licenciement (professeur des écoles) prise à mon encontre en date du 18 juin 2012 et notifiée à moi le 6 juillet 2012

Bnjour,

je suis désespérée car à ce jour, je n'ai toujours pas de réponse?????????????????. Pouvez-vous me dire comment procéder?????????????????????

Lettre envoyée au Ministre de l'EN Monsieur Vincent Peillon

Je sollicite de votre haute bienveillance un recours hiérarchique contre la décision de licenciement prise à mon encontre en date du 18 juin 2012 et notifiée à moi le 6 juillet 2012.

### RAPPEL DES FAITS

Premièrement :

J'ai réussi le concours de prof. des écoles bilingues (allemand) en juin 2012 et je suis néo-stagiaire à xxxx dans une école maternelle depuis la rentrée 2011/2012. Je suis étonnée d'avoir été inspectée dans une classe bilingue par l'inspectrice Madame xxx qui ne maîtrise pas l'allemand. Selon mon avocat, il s'agit d'une faute de procédure qui remet en cause la décision de l'inspectrice de ne pas me titulariser. Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'en Alsace on manque cruellement d'enseignants bilingues.

Deuxièmement :

Pendant toute l'année scolaire, les relations entre les différents membres de l'équipe pédagogique (2 classes: moi et la directrice) étaient tendus (voir lettre de pétition des parents d'élèves de ma classe maternelle, ce qui se reflétait sur les rapports de stage de la tutrice qui étaient plutôt négatifs et ont fortement influencé la décision de Madame l'Inspectrice lors de son passage dans ma classe de ne pas me titulariser.

Je conteste donc la décision de l'inspectrice xxx, de ne pas me titulariser.

Je vous demande donc, Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, de bien vouloir annuler l'arrêté de licenciement en date du 18 juin 2012 et de statuer pour ma titularisation dans le corps de professeur des écoles à compter du 1er septembre 2012.

Je me pose mille questions tous les jours!!!!!!

Merci de m'aider et de me dire comment procéder!!!

Par **Camille**, le **14/08/2012** à **08:04**

Bonjour,

[citation]

je suis désemparée car à ce jour, je n'ai toujours pas de réponse?????????????????. Pouvez-vous me dire comment procéder?????????????????????

...

Je me pose mille questions tous les jours!!!!!!

Merci de m'aider et de me dire comment procéder!!!

[/citation]

Et pourquoi ne les posez-vous pas...

[citation][s]Selon mon avocat[/s], il s'agit d'une faute de procédure qui remet en cause la décision de l'inspectrice de ne pas me titulariser.[/citation]

... à votre avocat, dont c'est le métier de vous répondre ?

[smile7]